

Convocation du Conseil Municipal l'an deux mil quatorze, le neuf janvier. La commune de Saint Seurin de Prats, certifie que les membres du Conseil ont été dûment convoqués le mercredi quinze janvier deux mil quatorze en séance ordinaire à vingt heures trente.

## **ORDRE DU JOUR**

- **Augmentation du prix du repas de la cantine**
- **Renouvellement contrat CNP**
- **Repas des aînés**
- **Panneaux des rues**
- **Questions diverses**

### **SEANCE DU 15 JANVIER 2014**

**PRESENTS** : MM. **NICOULEAU - VIGOUROUX - FURLAN - MARUGAN - MMES GAVARD - POINTET - M. TAILHURAT**

**ABSENT** : M. **MEYNIER**

**ABSENTS EXCUSÉS** : MM **MUZZIN - BEAUVILLE**

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. **VIGOUROUX Jean -Eric**

Lecture et approbation du compte rendu du 20 novembre 2013.

### **AUGMENTATION DU PRIX DU REPAS DE LA CANTINE**

Le Maire propose au Conseil Municipal, que vu l'augmentation du coût de la vie, il est nécessaire d'augmenter le prix du repas du restaurant scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de porter le prix du repas de 1,85 € à 1,89 €, soit 2 % d'augmentation (augmentation légale), et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### **RENOUVELLEMENT CONTRAT CNP**

Le Maire explique que les contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge.

Après avoir pris connaissance du contrat adressé par CNP Assurances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer le contrat CNP Assurances pour l'année 2014.

### **REPAS DES AÎNÉS**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, la date du dimanche 23 février 2014 à 12 h 30 pour organiser le traditionnel repas des aînés.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité et suggère de demander des devis aux traiteurs MIGNON et IRIBARNE pour un menu à 27 € par personne.

## PANNEAUX DES RUES

L'Entreprise CAMBEROU, de STE FOY LA GRANDE, maintiendra son devis de 6 982,25 € TTC avec des poteaux ronds.

Une réunion sera organisée avec la commission afin de finaliser l'ensemble.

## QUESTIONS DIVERSES

- Subvention F.E.C (Fonds d'Equipement des Communes)

Le maire a le plaisir d'annoncer au Conseil Municipal, un complément de 5 000 € qui vient s'ajouter à la subvention initiale du Conseil Général de 7 000 €.

- Devis TALON

Le Maire a demandé un devis à Monsieur TALON Guy pour brancher l'eau de l'ancienne cantine sur le nouveau compteur et le nouveau réseau. L'ancien compteur doit-être enlevé car les tuyaux, très vieux, entraînent des fuites à répétition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

- Heures complémentaires

Le Maire propose au Conseil Municipal de donner des heures complémentaires à l'agent communal, qui a participé au déménagement entre l'ancienne cantine et le nouveau restaurant scolaire, pendant ses vacances,

- Assainissement Restaurant Scolaire

Le Maire annonce au Conseil Municipal, que l'assainissement du nouveau Restaurant Scolaire est terminé.

Il reste une tranchée d'évacuation des eaux pluviales et un branchement à terminer en façade.

- Redevance Incitative

Cette redevance est entrée en application au 1<sup>er</sup>/01/2014. Comme pour les administrés, la facture « blanche » reçue donne une idée du montant pour cette année, avec un forfait de 18 levées.

- Vœux reçus

Le Maire fait part au Conseil Municipal des nombreux vœux reçus à l'occasion de la nouvelle année.

Séance levée à 21 H 50.